ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/4929/oj

Journal officiel de l'Union européenne

C/2025/4929

15.9.2025

FR
Série C

Résumé des décisions de la Commission européenne relatives aux autorisations de mise sur le marché en vue de l'utilisation et/ou aux autorisations d'utilisation de substances énumérées à l'annexe XIV du règlement (CE) nº 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

[Publié en application de l'article 64, paragraphe 9, du règlement (CE) nº 1907/2006 ([1])]

(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

(C/2025/4929)

Décision d'octroi d'une autorisation

Référence de la décision ([1])	Date de la décision	Dénomination de la substance	Titulaire de l'autorisation	Numéro de l'autorisation	Utilisation autorisée	Date d'expiration de la période de révision	Motivation de la décision
C(2025) 5923	8 septembre 2025	plomb tétraéthyle (nº CE: 201-075-4; nº CAS: 78-00-2)	Shell Nederland Raffinaderij B.V., Vondelingenweg 601, Postbus 3000, 3190 GA Rotterdam, Pays-Bas	REACH/25/37/0	Dans la formulation du carburant d'aviation	30 avril 2032	Conformément à l'article 60, paragraphe 4, du règlement (CE) nº 1907/2006, les avantages socio-économiques l'emportent sur les risques qu'entraîne l'utilisation de la substance pour la santé humaine et pour l'environnement et il n'existe pas de substances ou de technologies de remplacement appropriées.

([1]) La décision est disponible sur le site web de la Commission européenne à l'adresse suivante: Autorisation (europa.eu)

([1]) JO L 396 du 30.12.2006, p. 1.